



**ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY**

Secretariat  
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية  
السكرتارية  
ص. ب. ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITE  
AFRICAINNE**

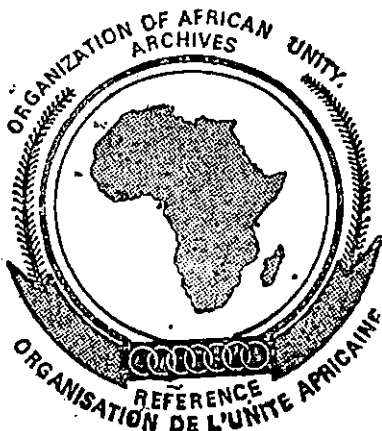
Secretariat  
B. P. 3243

اديس ابابا . ا. ا. اديس ابابا

CM/1419 (XLV)  
ORIGINAL : FRANCAIS

CONSEIL DES MINISTRES  
QUARANTE-CINQUIEME SESSION ORDINAIRE  
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE  
23-28 FEVRIER 1987.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR  
LA QUESTION PALESTINIENNE



CM/1419

MICROFICHE

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL  
SUR LA QUESTION PALESTINIENNE

1. A l'issue de l'examen du rapport du Secrétaire Général sur la question palestinienne contenu dans le document CM/1389 (XLIV), le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, réuni en sa Quarante-quatrième Session Ordinaire à Addis Abéba du 21 au 26 Juillet 1986, a adopté la résolution CM/Res.1061 (XLIV) dans laquelle il a, après avoir vigoureusement condamné les pratiques israéliennes et appelé à un règlement rapide et définitif de la question palestinienne, demandé au Secrétaire Général de suivre l'évolution de ladite question et d'en faire rapport à la prochaine session.
2. Il faudrait peut-être dire tout de suite que cette question qui est en quelque sorte au coeur du problème du Moyen-Orient demeure entière. Et la période sous examen est caractérisée par une recrudescence de la violence sans qu'on ait vu poindre la moindre lueur d'espoir pour le règlement de ce problème.
3. Au Liban, la guerre des camps a repris entre les Chites Amal et les palestiniens à la grande satisfaction d'Israël dont les forces aériennes pilonnent les camps palestiniens. Les morts sont nombreux, les enlèvements fréquents et les dégâts matériels importants. Et pendant ce temps, l'armée israélienne continue de pratiquer une répression sauvage et des exactions de toutes sortes dans les territoires occupés. Le rapport publié par Amnesty International en Septembre 1986 en témoigne largement. Le cas flagrant de Adnan Mansour Ghanem, arrêté après avoir été libéré dans une opération d'échange de prisonniers a retenu l'attention de l'Organisation humanitaire. Il a subi et subit encore des tortures de toutes sortes.

4. La répression dans les territoires occupés n'épargne même pas les morts. Les autorités d'occupation continuent les violations et la profanation des sépultures au cimetière Maaman Alla. Des fouilles se sont poursuivies durant le mois de Novembre 1985 au cimetière musulman d'Al Oods.

5. Ces mesures de répression ont été étendues aux universités dans les territoires occupés. L'Université de Bethleem a été fermée pendant deux semaines et les étudiants ont subi de nombreuses exactions. A la suite de graves incidents survenus entre l'armée israélienne et les étudiants de l'Université de Birzaik en Cisjordanie, les militaires ont ouvert le feu sur les étudiants qui manifestaient pour protester contre l'établissement des barrages aux alentours de l'université et l'institution de contrôle.

6. Toutes ces exactions continuent bien que le Président de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) ait fait un pas capital et décisif vers la table de négociations. En effet, Monsieur Arafat a déclaré devant les Chefs d'Etat et de Gouvernement du Mouvement des Pays Non-Alignés réunis à Hararé au Zimbabwe en Septembre 1986 qu'il acceptait la résolution 242 du Conseil de Sécurité de l'ONU. Il a cependant lié son acceptation, ce qui semble normale, à un règlement d'ensemble du conflit israélo-arabe, règlement qui doit être élaboré sous l'égide d'une Conférence Internationale qui devra prendre en compte toutes les résolutions de l'ONU traitant de la Question Palestinienne, c'est-à-dire en particulier celles qui reconnaissent les droits nationaux du peuple palestinien, le droit à l'autodétermination, le droit d'édifier un Etat indépendant, etc. Cette déclaration vient compléter celle du Caire (Octobre 1985) par laquelle, à la suite du détournement du paquebot italien "Achille Lauro", le Président de l'OLP s'est engagé à limiter les opérations armées à l'intérieur des territoires occupés et en Israël.

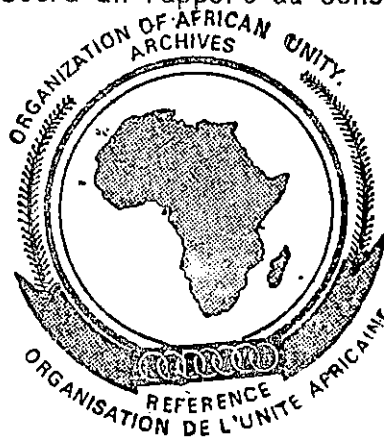
7. Ainsi la "Déclaration du Caire" et ce que l'on peut appeler la "Déclaration d'Hararé" sont autant d'éléments dont on devrait tenir compte dans la recherche d'une solution au problème palestinien en particulier dans la préparation d'une Conférence Internationale de Paix sur le Moyen-Orient avec la participation de toutes les parties au conflit et des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité.

8. Israël et ses alliés devraient le comprendre et faire preuve de bonne volonté pour la tenue de cette Conférence Internationale. La prise de position favorable par le Premier Ministre Israélien à l'issue du Sommet d'Alexandrie, en Egypte, en Septembre 1986 lie suffisamment Israël.

9. Cependant, malgré les efforts déployés pour trouver une solution à la question palestinienne qui, on ne le dira pas assez, est au coeur du conflit du Moyen-Orient, Israël persiste dans sa politique d'agression, de répression et d'implantation de nouvelles colonies dans les territoires occupés. Le cri d'alarme lancé par le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies devant la Quarante-unième Session ordinaire de l'Assemblée Générale est particulièrement significatif à cet égard et devrait retenir l'attention de la Communauté Internationale qui doit prendre des mesures efficaces et urgentes pour aider les palestiniens à recouvrer leurs droits usurpés.

10. L'Organisation de l'Unité Africaine qui soutient la cause juste du peuple palestinien dans la lutte qu'il mène pour recouvrer ses droits inaliénables à l'autodétermination et l'indépendance a publié le 29 Novembre 1986, un communiqué de presse réitérant sa position sur la question à l'occasion de la Journée Internationale de Solidarité avec le peuple palestinien.

11. Le Secrétariat Général continuera de suivre le développement de la question palestinienne et soumettra un rapport au Conseil des Ministres à sa prochaine session.



**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

1987-02-28

# Report of the Secretary-General on the Palestinian Question

Organization of African Unity

Organization of African Unity

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/10346>

*Downloaded from African Union Common Repository*